

Pillage maison suite à décès

Par Piloupi17, le 27/04/2017 à 21:37

Bonsoir,

Je me permet d'écrire car j'ai besoin de conseils.

En effet mon papa est décédé, il vivait dans une maison dont moi et ma soeur sommes proprietairé.

Quelques semaine après son décès sa compagne à quitté la maison en prenant soin de tout emporter.

Or, au vu des comptes mon père payé tout et plus que ce qu'il ne fallait.

Nous avons fait constaté par un huissier.

J'ai ensuite voulu déposé plainte, ils ont refusé de la prendre car il fallait des factures.

Aujourd'hui j'ai réunis pas mal de facture.

Nous souhaitons ma soeur et mol déposer plainte pour vol et abus de faiblesse.

Comment procéder ? Gendarmerie ? Courrier au procureur ? Doit-on prendre un avocat ?

Par avance merci pour vos conseils.

MP